



Communiqué de presse

1.12.2016

Lancement de la campagne d'information et de sensibilisation sur le phénomène de la traite des êtres humains

Félix Braz, ministre de la Justice, Lydia Mutsch, ministre de l'Égalité des chances et Francine Cloeser, secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure ont présenté lors d'une conférence de presse le 1er décembre 2016 la campagne d'information et de sensibilisation sur le phénomène de la traite des êtres humains qui se déroulera pendant le mois de décembre 2016.

La campagne a été organisée par le comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains.

Le comité de suivi est composé de représentants des ministères concernés, de représentants des autorités judiciaires, de la Police et des services d'assistance aux victimes de la traite. Il a pour mission la mise en place du suivi et de la coordination des activités de prévention et de l'évaluation du phénomène de la traite. Le comité consacre en outre ses efforts à la sensibilisation du public sur ce phénomène.

Le comité avait déjà publié en 2014 une première brochure d'information sur la traite des êtres humains, brochure qui est toujours diffusée à plusieurs endroits publics. Par le lancement de l'actuelle campagne d'information et de sensibilisation nationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains, le Luxembourg continue ses efforts pour sensibiliser le public sur les victimes de la traite.

L'accent de cette deuxième étape d'information et de sensibilisation est mis sur une campagne médiatique audiovisuelle qui comprend notamment des spots à la radio, des projections en salle de cinéma et une campagne d'affiches ciblées sur les différents aspects de la traite. Elle marque aussi une présence internet par la création du site www.stoptraite.lu. et une présence sur les médias sociaux tels que Facebook.

La campagne se veut durable, avec un message universel dont l'objectif est double : il s'agit de sensibiliser le grand public et de l'informer sur les différentes formes que la traite des êtres humains peut revêtir, afin d'accroître la prise de conscience du phénomène de la traite dans la réalité quotidienne des citoyens.

Le financement de la campagne a pu se faire grâce au concours financier du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité grave.

Communiqué par le ministère de la Justice, le ministère de l'Égalité des Chances, le ministère de la Sécurité intérieure et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.